

REPTILES ET AMPHIBIENS RECUEILLIS AU CAMEROUN
PAR LA MISSION P. LEPESME, R. PAULIAN ET A. VILLIERS.

(3^e NOTE)

Par F. ANGEL.

La collection herpétologique rapportée par la Mission a été recueillie principalement dans la région montagneuse allant de l'extrême-Sud du Mont Caméroun jusqu'aux Monts Bambouto, au Nord. Quelques échantillons de Madère, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée française font aussi partie des matériaux remis au service des Reptiles du Muséum, dont l'ensemble représente 40 Lézards, 1 Serpent et 62 Amphibiens. Outre un certain nombre de spécimens rares que le Muséum ne possédait pas encore, nous avons signalé récemment ⁽¹⁾ 2 Lézards Scincidés et 3 Batraciens nouveaux.

Voici, d'après les renseignements qui nous ont été aimablement fournis par M. R. PAULIAN, quelques indications sur les régions ou localités visitées par la Mission, et mentionnées dans cette note.

Régions montagneuses : Mont Caméroun et Mont Etinde, Mont Manengouba, Mont N'lonaka, Monts Bambouto.

Localités de plaine : N'Kongsamba, Bafang, Makak, Mundek (sur le fleuve Moungo), Edea, Bibundi (près du Mont Caméroun).

Le MONT CAMÉROUN présente 3 zones pouvant se résumer ainsi : de 900 à 1.000 m. — prairies herbeuses et lisière de la forêt supérieure.

De 1.000 à 2.000 m. — Forêts de montagne.

Au-dessus de 2.000 m. — Prairies alpines.

Le MONT MANENGOUBA possède, à l'altitude de 2.000 mètres, le cratère de l'Eboga, mesurant 5 kilomètres de diamètre, couvert de prairies, avec 3 lacs de cratère, distincts. Les berges de deux de ces lacs sont à peu près dépourvues de végétation et couvertes de galets de basalte sur lesquels furent trouvés : *Megalixalus decoratus* et *Arthroleptis manengoubensis*. Les bords du troisième lac sont boisés. Entre la prairie de cratère et celle de N'Kongsamba il y a continuité, sans ceinture de forêts.

Le MONT N'LOKAKO est couvert, à 1.500 m., de forêts à cours

1. Bull. Mus. Paris, XII, n° 2, février 1940, p. 82 et n° 7, nov. 40.

Bulletin du Muséum, 2^e s., t. XII, n° 7, 1940.

d'eaux de courant rapide. C'est à ce point que fut rencontré *Astylosternus platycephalus*.

LES MONTS BAMBOUTO sont couverts, sur la totalité du massif (versant français) de prairies denses parcourues par de très petits ruisseaux, à cours rapide ; la forêt y est réduite à de petits massifs discontinus. Un des paratypes du *Bufo Villiersi* y a été capturé, à 2.500 m. d'altitude, pendant le jour, en train d'absorber des Termites.

N'KONGSAMBA, région de culture et de prairies ; les captures y furent faites autour de la ville.

BAFANG, pays de prairies et de plantations de bananiers ; les Batraciens de cette localité furent pris dans une grande mare à peu près stagnante.

MUNDEK et EDEA, situés dans la zone des grandes forêts de plaine. Les Batraciens d'Edca proviennent d'un petit trou d'eau vaseuse, situé dans la forêt, au bord de la route.

MAKAK, sur le chemin de fer, près de Yaoundé, dans la grande forêt ouverte et moins dense que celle d'Edca ou de Mundek.

BIBUNDI, sur la côte, dans une zone où se trouvent des plantations.

BUÉA, sud-est du Mont Caméroun ; alt. 1.000 m.

Sur les 5 formes nouvelles rapportées par la Mission, 3 (2 *Lygosoma* et 1 *Bufo*) proviennent des Monts Bambouto et 2 (*Arthroleptis* et *Megalixalus*) du Mont Manengouba.

Reptiles.

GEKKONIDAE.

Hemidactylus mabouia (Mor. de Jon.) ♀. — Douala ; juillet 1939.

L'échantillon ne présente pas de bandes transversales sur le dos, ni sur la queue ; la face supérieure est couverte de petites taches sombres dont quelques-unes affectent la forme de petits tirets longitudinaux. Le dessous du corps est blanc uniforme.

AGAMIDAE.

Agama agama agama (L.).

— ♀. — Buéa (S.-E. du Mont Caméroun), alt. 1.000 m. — Écailles dorsales fortement carénées ; queue arrondie, non aplatie au-dessus de sa base ; écailles sous-caudales carénées immédiatement après l'anüs.

— 2 ♂. — Mont Caméroun ; 1.300 m. — Dorsales fortement carénées et mucronées ; queue arrondie, non aplatie au-dessus de sa base, montrant une crête médiane sur toute sa longueur ; écailles sous-caudales carénées immédiatement après l'anüs.

— ♀. — Même provenance. — Caractères semblables à ceux des deux mâles, mais la queue sans crête médiane au-dessus.

— 3 ♂. — Djuttitsa ; Monts Bambouto ; alt. 2.000 m. ; juillet 1939.

Les trois sujets présentent la base de la queue arrondie au-dessus, les écailles dorsales faiblement carénées, non mucronées, les écailles sous-caudales lisses immédiatement après l'anús.

— ♂. — Côte d'Ivoire ; Port Bouet ; juin 1939. — Ecaillés dorsales peu carénées et peu mucronées ; queue aplatie au-dessus dans son cinquième antérieur ; écailles sous-caudales peu ou pas carénées en arrière de l'anús.

— ♀. — Jeune ; même provenance.

— ♀. — Jeune. — Djuttitsa ; Monts Bambouto ; 2.000 m. ; juillet 1939.

— ♂ et ♀, jeunes. — N'Kongsamba.

— ♂, jeune. — Bibundi ; zone littorale.

— ♀, jeune. — Mundek ; grande forêt ; juillet 1939.

— Œufs. — Deux œufs recueillis sur le Mont Bambouto, alt. 1.800-2.000 m. en juillet 1939, montrent chez l'un, l'embryon parfaitement développé, partiellement libéré de son enveloppe. L'autre moins avancé est encore dans l'œuf qui mesure 24×15 mm.

La comparaison des exemplaires ♂ adultes du Mont Camérout avec ceux du Mont Bambouto montre :

Chez les premiers, les écailles dorsales fortement carénées et mucronées, une queue comprimée, non aplatie au-dessus de la base, avec une crête médiane sur toute sa longueur, les écailles sous-caudales médianes, carénées en arrière de l'anús. Chez les seconds, les écailles dorsales sont faiblement carénées, non mucronées, la queue non comprimée mais aplatie au-dessus de la base, les écailles sous-caudales médianes lisses en arrière de l'anús.

L'examen d'une grande série d'échantillons pourrait vraisemblablement motiver la création d'une race distincte pour les exemplaires du Mont Bambouto. L'altitude à laquelle ils furent capturés est digne de remarque. Jusqu'à présent, *Agama agama agama* était signalé jusqu'à un millier de mètres d'altitude sur le Mont Camérout. Les individus présents ont été capturés jusqu'à 1.300 m. sur le Mont Camérout et à 2.000 m. sur le Mont Bambouto (localité Djuttitsa) située à 230 kms au N.-N.-E. La répartition verticale connue de cette espèce, dans ces régions, s'en trouve donc fortement accrue.

LACERTIDAE.

Lacerta dugesii Milne-Edwards. — 5 ex. (2 ♀ et 3 jeunes) de Funchal ; Madère ; juin 1939.

Une des femelles contient 2 grands œufs mesurant 9×7 mm. —

La coloration ventrale diffère de celle qui est donnée par BOULENGER¹. Le ventre est bleu ainsi que la gorge, la teinte rouge n'existant que dans la région qui précède l'anus ainsi que sous la queue. Le rang externe des plaques ventrales est d'un très joli bleu. Le dessous de la tête et la gorge sont bleus piquetés de noir.

SCINCIDAE.

Mabuya raddoni (Gray). — 1 ex. jeune. Bibundi, juin 1939.

Mabuya maculilabris (Gray). — 1 ex, Djuttitsa, Mont Bambouto, 2.000 m. et 2 ex. de Makak, 500 m.

L'échantillon de Djuttitsa présente 34 écailles autour du milieu du corps, les dorsales portant 7 à 9 carènes. Supraciliaires : 5. La bande latérale sombre est très peu visible. Labiales et côtés du cou tachés de blanc, les côtés du corps montrant de rares et petites taches blanches.

Les 2 sujets de Djuttitsa ont respectivement 34 et 36 écailles autour du corps et 3 (chez le plus petit) à 7 carènes. Les taches blanches sont limitées aux lèvres et aux côtés du cou ; les flancs n'en portent pas.

Lygosoma pauliani Angel². — Versant S. du Mont Bambouto, 2.300 m.

Lygosoma (Liolepisma) lepesmei Angel². — Mont Bambouto, 2.200 et 2.300 m.

Lygosoma breviceps (Peters). — Makak, 500 m., juillet 1939.

36 écailles autour du corps ; 7 supraciliaires. Les taches blanches dorsales (précédées d'une marque sombre) forment dans leur ensemble, le tracé de 4 bandes longitudinales interrompues s'étendant de l'arrière des plaques pariétales jusqu'au début de la queue. Celle-ci manque. Les labiales sont de couleur claire avec leurs sutures noires. Nous partageons l'opinion de L. MULLER³ qui a placé *Mabuia batesi* Boulgr. dans la synonymie de cette espèce.

CHAMAELEONIDAE.

Chamaeleon wiedersheimi Nicden. — 3 ♂, 1 ♀, Djuttitsa (Monts Bambouto) ; alt. 2.000 m. ; juillet 1939.

Aux caractères essentiels qui concordent avec ceux de la description originale, nous ajouterons quelques particularités relatives à l'écaillage, à la coloration et aux mensurations. Les échantillons mâles montrent, sur le dessus du museau, au point de réunion des

1. Monogr. of the Lacertidae, I, p. 329.

2. Bull. Mus. Hist. Nat., Paris, t. XII, 1940, p. 82.

3. Beiträge zur Herpet. Kämmeruns ; München, 1910, p. 588.

deux *canthi-rostrales*, tantôt une, tantôt deux écailles coniques légèrement agrandies que nous ne trouvons pas chez l'exemplaire ♀. La crête dorsale de celle-ci, presque rectiligne est fort différente de celle du mâle, où les fortes denticulations qui occupent les 3/4 de la longueur du dos sont aussi longues ou plus longues que l'intervalle qui sépare chacune d'elles. La coloration fondamentale de deux mâles est brun rougeâtre foncé avec des ponctuations orangées sur les flancs et des traces de cette même couleur tout autour du casque et sur la région vertébrale. Le troisième mâle est gris-olivâtre sur la tête et le corps, la queue et les membres sont jaune citron. La femelle est brune, à reflets rougeâtres sur le corps, la queue gris-jaunâtre clair. La bande medio-ventrale et sous-caudale est jaune clair, cette teinte passant au bleu clair sur la crête gulaire. La queue, chez cette espèce, est tantôt plus longue, tantôt plus courte que la tête et le corps ensemble. La femelle, gravide, renferme 10 œufs mesurant 8×7 mm.

MENSURATIONS :

- ♂ longueur totale : 150 mm. ; queue 90.
- ♂ longueur totale : 154 mm. ; queue 73.
- ♂ longueur totale : 140 mm. ; queue 67.
- ♂ longueur totale : 138 mm. ; queue 60.

Les types de l'espèce proviennent du district du Mont Bambouto (rég. de Bamenda) et de la montagne Gendero. Rencontrés sur les buissons bas, au bord des torrents.

Chamaeleon montium montium Buchholz. — 4 ♂, 2 ♀, Buéa (alt. 1.000 m.), juin 1939.

Concernant cette espèce, BOULENGER signale dans son Catalogue « Queue un peu plus courte que la tête et le corps ». Ceci est vrai pour les femelles, mais tous nos échantillons mâles ont une queue notablement plus longue que la tête (cornes comprises) et le corps ensemble, ce qui indique que chez cette espèce, la longueur de la queue est variable au moins d'un sexe à l'autre. La disposition des cornes est semblable à celle qui est figurée par MERTENS¹ (taf. 9, fig. 38 et 39) pour *Ch. montium montium* ; elles divergent sur toute leur longueur chez trois individus, tandis que chez le quatrième elles sont plus courbées et se rapprochent vers leur extrémité antérieure. Aucun d'eux ne rappelle la disposition montrée par la sous-espèce *grafi*.

Le dimorphisme sexuel chez cette espèce est un des plus remarquables parmi le groupe des Chamaeleons.

1. Herp. Ergebn. einer Reise nach Kameroun (*Abhandl. Senck. Nat. Ges. Abh.* 442, 1938).

Rhampholeon spectrum (Buchh.), ♂. — Werné (en forêt, alt. 1.000 m.; juillet 1939.

L'échantillon mesure 72 mm. de longueur totale. Un des *hemipenis* qui fait saillie a une longueur de 8 mm., représentant le 9^e de la longueur totale.

COLUBRIDAE.

Dendraspis jamesoni (Traill.), ♂. — Bafang.

Amphibiens,

RANIDÉS.

Petropedetes cameronensis Reich. — 1 ex. ♀. — Buéa, juin 1939.

Longueur du museau à l'anús : 40 mm. Les disques des 3^e et 4^e doigts ont une largeur égalant le diamètre longitudinal du tympan. Le dessus de la tête, le dos et les côtés du corps sont brun très foncé ; sur les flancs des punctuations blanc pur. Tympan mesurant le demi-diamètre de l'œil.

De la même provenance, 3 ex. jeunes et 1 Tétard. — Un de ces jeunes a acquis la forme parfaite ; il mesure 13 mm. du museau à l'anús ; les disques digitaux sont déjà bien développés sur leur face dorsale. Un autre individu de même longueur présente un rudiment de queue de 7 mm. de long. La coloration de ces deux sujets est sombre sur la face dorsale et sur les membres, mais les postérieurs sont barrés de taches ou de bandes claires. Chez le troisième, qui mesure 11 mm. du museau à l'anús, les membres antérieurs ne sont pas encore apparus, les postérieurs, bien développés, ont les disques de leurs doigts présentant la division de la face supérieure. La bouche montre un bec corné et les 3 séries de dents labiales au-dessus et au-dessous comme cela existe chez le Tétard dont nous donnons la description ci-dessous. La queue, en voie de régression, mesure 12 millimètres.

Le Tétard a une longueur de 26 mm. dont 20 pour la queue. Celle-ci, un peu plus haute que large, se termine en pointe obtuse ; elle ne présente qu'un rudiment de crête transparente dans la seconde moitié de sa face inférieure alors qu'un léger sillon existe au-dessus et au-dessous de sa partie antérieure. Le corps est globuleux, un peu allongé, son diamètre transversal dépassant de peu la moitié de sa longueur totale. La bouche porte un bec corné, étroit, noirâtre, affectant à la mâchoire inférieure la forme d'un V à branches courtes et à la supérieure celle d'un Λ très ouvert à longues branches s'emboîtant sur l'autre quand la bouche se referme. La lèvre supérieure porte trois séries de dents labiales, simples, et l'inférieure 3 également ; celle-ci est bordée de petites papilles en « festons ». Yeux supères,

très gros, leur diamètre un peu moins grand que la distance qui les sépare du bout du museau. Espace interorbitaire représentant les $\frac{2}{3}$ du diamètre longitudinal de l'œil. *Spiraculum* indiscernable. Membres postérieurs faisant le cinquième de la longueur totale, les 5 doigts peu développés à extrémité largement arrondie. Dos et dessus de la queue, gris noirâtre, celle-ci avec quelques menues taches blanches assez régulièrement distantes donnant l'impression d'une division annelée. Dessus des membres postérieurs, finement ponctué de brun. Face inférieure blanc grisâtre, légèrement bleuté sur la région intestinale ; le dessous de la queue et des membres, plus jaunâtre.

Astylosternus platycephalus (Boulgr.). — Mont N'lonako, 1.500 m. ; juillet 1939 ; 1 ex. ♂.

Sauf en ce qui concerne la longueur des membres postérieurs, les caractères de cet échantillon concordent avec la description de *Dilobates* (= *Astylosternus*) *platycephalus*. L'articulation tibio-tarsienne dépasse le bout du museau au lieu d'arriver au bord antérieur de l'œil. Cette différence est peut-être d'ordre sexuel, car BOULENGER n'indique pas le sexe du type recueilli par G. L. Bates et dont la taille est d'ailleurs beaucoup plus petite que celle de notre individu : celui-ci mesure 44 mm. du museau à l'anus, au lieu de 26. De plus la largeur de la tête est contenue près de 3 fois dans la distance du museau à l'anus au lieu de 2 fois (sur la figure donnée par BOULENGER)¹.

Arthroleptis cornutus Blgr. — 2 ♀♀ — Edéa, 1939.

La coloration dorsale est différente chez les deux spécimens : chez l'un, la face supérieure est grise avec des taches sombres sur les paupières supérieures ; une bande interorbitaire existe ; quatre taches sur une ligne transversale en arrière des épaules, les deux externes envahissant la portion des côtés au-dessus du bras et se prolongent sur les flancs jusqu'à l'aine sous forme d'une bande étroite qui se poursuit à son tour sur la face antérieure des cuisses. De chaque côté de l'anus une bande claire descend sur la face postérieure de la cuisse où elle est encadrée par la teinte sombre. Chez l'autre échantillon, la région des épaules est marquée par une ceinture blanchâtre, élargie entre l'œil et l'aisselle. Cette teinte claire s'étend sur le bras jusqu'au coude. Les deux sujets présentent les macules brunes de la région pectorale ; les lèvres supérieure et inférieure montrent 3 taches brunes de chaque côté.

Arthroleptis calcaratus (Peters), — 1 ex. jeune. — Edéa, août 1939.

L'échantillon mesure 14 mm. du museau à l'anus. Une étroite

1. *Proc. Zool. Soc. London*, 1900, pl. XXVII, fig. 3.

bande longitudinale jaune orangé longe le milieu du dos depuis les épaules jusqu'à l'anus. Face inférieure sans pigmentation sombre, sauf la région gulaire qui est uniformément grisâtre.

Arthroleptis variabilis Matschie. — ♀, Etinde, (1.500 m.); ♀, Bibundi; ♀, Buéa.

Cette espèce a été signalée, par MERTENS¹, de l'altitude 1.150 m. L'échantillon présent montre qu'elle monte notablement plus haut.

Arthroleptis boulengeri De Witte². — local. ? ; alt. 1.300 à 1.500 m.

Un exemplaire mesurant 17 mm. du museau à l'anus. Ses caractères concordent avec ceux de la description de l'auteur, sauf le tympan qui ne mesure que la moitié du diamètre de l'œil et la coloration qui est plus foncée : brun sombre au-dessus et au-dessous, région ventrale et dessous des cuisses un peu plus clairs.

Arthroleptis poccilonotus (Peters). — Makak (500 m.), juillet 1939.

Arthroleptis stenodactylus. — 1 ex. de Makak (alt. 500 m.) et 1 ex. de Freetown, Sierra Leone, juillet 1939.

Arthroleptis manengoubensis Angel³. — 2 ex. Cratère de l'Eboga, Mont Manengouba, 2.000 m. ; juillet 1939.

Phrynobatrachus steindachneri Nied. — 1 ex. ♀ et 1 jeune ; Monts Bambouto, alt. 2.300 m., juillet 1939.

La longueur du museau à l'anus, chez la femelle est de 27 mm. Le tympan est peu distinct, mesurant la moitié du diamètre de l'œil ; l'articulation tibio-tarsienne dépasse un peu l'extrémité du museau.

RHACOPHORIDÉS.

Hyperolius ademetzi Ahl. — 1 ex. N'Kongsamba (alt. 880 m.).

Sauf sur quelques points de détails, l'exemplaire est conforme à la description donnée par AHL, d'après 8 individus provenant de Bamenda.

Hyperolius bocagii Steind. — 1 ex. de Makak (500 m.) et 12 ex. (9 ♂ et 3 ♀) de Musaké (Mont Cameroun) ; alt. 1.800 m.

Nous rapportons, avec quelque doute, ces échantillons à l'espèce de STEINDACHNER. Les individus mâles, capturés en juin, portent de fines rugosités noires, sous forme de ponctuations, à la face inférieure des flancs et des cuisses et sur le dessus des orteils. Chez la majorité des échantillons, une tache noire, fortement marquée sur la

1. *Abhandl. Senck. Nat. Ges.* — Abh. 442, 1938, p. 15.

2. *Revue zool. afric.*, vol. IX, fasc. I, 1921, p. 12, pl. VI, fig. 2.

3. *Bull. Mus. Paris*, nov. 1940, n° 7.

teinte claire du fond est visible, au travers de la peau, vers le milieu du ventre. Chez les autres et particulièrement chez les femelles, cette tache n'est pas visible. Teinte générale jaunâtre clair avec de fines punctuations sur la face supérieure.

Chiromantis rufescens Günth. — 1 ex., Edea ; août 1939.

Megalixalus decoratus Angel¹. — 1 ex. ♀. — Cratère de l'Egoba ; Monts Manengouba ; 2.000 m., juillet 1939.

BUFONIDÉS.

Nectophryne parvipalmata Werner. — 5 ex. ; Musaké (S.-E. du Mont Camérout ; 1.800 à 2.000 m., juillet 1939.

Cette intéressante espèce a été mentionnée et discutée par T. BARBOUR, dans sa mise au point sur *Nectophryne*². Cet auteur émet l'opinion que *N. parvipalmata* représente probablement un *Cardioglossa*. L'étude de nos échantillons ne permet pas de partager cette manière de voir ; ils présentent, en effet, les caractères suivants qui les écartent du genre *Cardioglossa* : Langue allongée, elliptique, entière, libre en arrière. Omosternum absent. Doigts et orteils palmés. Conformés à la description de WERNER, ils représentent donc une espèce bien caractérisée, dont l'habitat jusqu'à présent connu est le Camérout. On peut ajouter que l'absence d'omosternum écarte cette espèce du genre *Nectophrynoïdes* d'Afrique orientale.

Bufo camerunensis camerunensis Parker. — 1 ex., ♀ ; Makak (500 m.) ; juillet 1939 et 1 ex. ♀ ; Buéa (1.000 m.), juin 1939.

L'échantillon provenant de Makak est conforme sur la presque totalité de ses caractères à la description de PARKER³ ; seule, en diffère la longueur du pied qui n'est comprise que 2 1/2 fois dans la distance museau-anus. Pour les autres particularités : largeur de l'espace interorbitaire, dimension du tympan, longueur du premier doigt, grandeur des verrues coniques latérales, tout concorde pour affirmer la validité de cette forme bien caractérisée. Le second spécimen provenant de Buéa que nous classons sous le même nom montre des caractères un peu moins affirmés en ce qui concerne la dimension des verrues latérales ; de plus, les parotoïdes sont moins distinctes et la longueur du pied n'est contenue, comme chez le précédent, que 2 1/2 fois dans la distance museau-anus. Chez les deux sujets, une très fine ligne claire parcourt la région vertébrale entre le museau et l'anus. La longueur entre ceux-ci est de 62 millimètres.

1. *Bull. Mus. Paris*, n° 7, nov. 1940.

2. *Proc. Biol. Soc. Washington*, vol. 51, 1938, pp. 191-196.

3. The Amph. of the Manfé Division, Camerout. *Proc. Zool. Soc.*, 1936, p. 154.

Bufo preussi Matschie. — 1 ex. mesurant 29 mm. du museau à l'anus. — Monts Bambouto ; alt. 2.000 m., juin 1939.

Bufo regularis Reuss. — 2 ex. ♂ et ♀. — Monts Bambouto : Djuttitsa, 2.000 m., juillet 1939. — 1 ex. ♀, Bafang, juillet 1939. — 1 ex., jeune, ♂, Buéa, 1.000 m., juin 1939. — 1 ex. ♂ Mundeck. — 1 ex. jeune de la Guinée française (Archipel de Los, Ile Kassa), juin 1939.

Bufo latifrons Boulenger. — 2 ♂ et 4 ♀ et 1 jeune de N'Kongsamba et 1 ♀ de Mundeck.

Bufo villiersi Angel¹. — 1 ex. ♀, Djuttitsa, 2.000 m. (holotype). — 1 ex. ♀, même provenance (paratype) ; 1 ex. ♀, Monts Bambouto, 2.500 m. (paratype).

Laboratoire de Zoologie (Reptiles et Poissons) du Muséum.

1. *Bull. Mus. Paris*, n° 7, nov. 1940.